# 

|  |
| --- |
| **ACCORD-CADRE N°2025-001 :**  **Travaux de construction, réhabilitation, restructuration et entretien courant des bâtiments et sites de l'Université de Bordeaux** |
|  |
| **Cadre de mémoire technique** |
| **Fournir un cadre de mémoire technique par lot soumissionné**     |  |  |  | | --- | --- | --- | | **Cocher le lot soumissionné** | **N° lot** | **Intitulé du lot** | |  | **1** | Désamiantage | |  | **2** | Démolition / Maçonnerie | |  | **3** | Faux-plafond / Plâtrerie / Peinture / Sols souples | |  | **4** | CVC / Plomberie sanitaire (Bordeaux) | |  | **5** | CVC / Plomberie sanitaire (Domaine universitaire) | |  | **6** | Electricité (Bordeaux) | |  | **7** | Electricité (Domaine universitaire) | |  | **8** | Toitures terrasses étanchéité | |  | **9** | Toitures traditionnelles et reprise charpentes | |  | **10** | Menuiseries intérieures et extérieures bois, aluminium, miroiterie et cloisons modulaires | |  | **11** | Menuiseries intérieures et extérieures acier / Serrurerie | |  | **12** | Stores et occultations | |  | **13** | Nettoyage et reprise des façades et Isolation par l’extérieur (ITE) | |  | **14** | Nettoyage de bâtiments par drone | |  | **15** | Voirie Réseaux Divers - VRD | |  | **16** | Tous corps d’état - TCE | |

PREAMBULE

L’objectif est de conduire et guider les entreprises dans l’élaboration de leur réponse à la consultation, de manière à faciliter ultérieurement l’examen et la comparaison des offres.

**🖐 Ce document doit obligatoirement être complété par le candidat.**

Attendu N° 1 : Qualité des moyens humains dédiés à l'accord-cadre

Le candidat présente les moyens humains qu’il dédiera à l’accord-cadre, notamment sur les aspects suivants :

* ***Organisation et rôle de l’équipe dédiée à l’accord-cadre***

Le candidat fournira un organigramme de l’équipe dédiée, faisant apparaitre notamment le ou les chefs de chantier (encadrants) et les intervenants techniques et les personnels supports pour l’exécution des prestations.

Le cas échéant, pour les lots concernés (lots 1, 8 et 16), il précisera les moyens affectés aux interventions hors Gironde (Zone 2).

Nota : Quel que soit le nombre d’équipes, le candidat désignera un représentant unique (et son suppléant) qui sera l’interlocuteur privilégié de l’université.

Le candidat qu’il soit candidat unique ou en groupement, devra dans l’organigramme désigner les personnels des sous-traitants sur lesquels il s’appuie.

* ***Qualité des profils dédiés à la réalisation des chantiers confiés au stade de l’accord-cadre***

Le candidat justifiera :

* de la qualification de l’interlocuteur privilégié (unique) de l’université (représentant le titulaire) et de celle de son suppléant,
* de la qualification des chefs de chantier qui seront dédiés à l’accord-cadre et notamment leur expérience dans le corps de métier concerné (pour le lot 16, la candidat détaillera les profils par corps d’état).
* de la qualification des intervenants techniques et autres intervenants qui seront dédiés à l’accord-cadre

**Pour l’ensemble des lots (sauf le lot 14), les intervenants devront justifier de formations amiantes, dites de sous-section 4, pour les travailleurs (intervenants) affectés aux activités définies aux articles R4412-144 et suivants du Code du travail.**

***Le candidat doit fournir les CV, habilitations qualifications des personnels et tout autre justificatif permettant de vérifier l’exactitude des informations****.*

Réponse du candidat :

Attendu N° 2 : Qualité du pilotage, et de la gestion de l’accord-cadre, communication

Le candidat décrit le pilotage et la gestion qu’il compte mettre en place pour l’exécution de l’accord-cadre, ainsi que sa politique de communication.

* ***Pilotage et gestion de l’accord-cadre :***

Le candidat expliquera la méthodologie et l’organisation mise en place pour le **traitement simultané de plusieurs opérations** sur des sites vacants et occupés.

Le candidat décrira le dispositif d’autocontrôle mis en place pour garantir la bonne exécution de la ou des prestations par son ou ses équipes (fournir un modèle de fiche de contrôle).

* ***Gestion des demandes :***

Le candidat expliquera le process et les modalités de traitement des demandes de travaux et l’établissement des devis (bons de commande) ou le cas échéant des réponses aux marchés subséquents (pour les lots 15 et 16) ;

* ***Organisation de la communication avec l’université et les autres intervenants en cours d’exécution de l’accord-cadre***

Le candidat décrira comment :

* il assure le suivi de l’accord-cadre ;
* il communique avec les services de proximité de l’université et des occupants et le chargé d’opération ou son représentant (outils extranets disponibles pour assurer la communication et le suivi des chantiers, affichage....) ;
* il se coordonnera avec les autres corps d’états d’une opération.

Réponse du candidat :

Attendu n°3 : Qualité de la méthodologie et de l’organisation mise en place pour répondre aux besoins par typologie de travaux

Le candidat décrit la méthodologie et l’organisation mise en place par lui pour répondre aux besoins de l’accord-cadre par typologie de travaux en y incluant notamment les thématiques suivantes :

* La compréhension des contraintes de l’université.
* Les moyens mis en œuvre par l’entreprise pour garantir la protection, la santé et la sécurité du chantier pour les salariés de l’entreprise mais aussi pour les occupants ou utilisateurs du site : il précisera également la méthodologie préconisée pour les travaux en présence d’amiante (à l’exception du candidat au lot 14), la formation des intervenants en termes de sécurité.
* Les moyens techniques et matériels mis en œuvre (équipements techniques, outillages et moyens matériels mis à disposition pour le candidat pour la réalisation des travaux objet de l’accord-cadre).
* La chaine d’approvisionnement mise en place pour garantir l’utilisation de matériaux de qualité : le candidat présente ses principaux fournisseurs de matériel, sa politique d’approvisionnement de nature à répondre aux besoins de l’université et peut fournir en complément des exemples de fiches techniques représentatives des principaux matériaux utilisés pour le lot concerné.

Le candidat détaillera la méthodologie et l’organisation mise en place pour réaliser des travaux de l’émission de l’ordre de service jusqu’à la GPA, pour :

|  |  |
| --- | --- |
| *Pour tous les lots de l’accord-cadre* | Une opération réalisée suite à l’émission d’un bon de commande en Gironde (Zone 1) et, le cas échéant pour les lots 1, 8 et 16 pour une opération située hors Gironde (Zone 2). |
| *Pour les lots 15 et 16 de l’accord-cadre* | Une opération réalisée après notification d’un marché subséquent pour un site situé en Gironde (Zone 1) et hors Gironde (Zone 2) pour le lot 16. |

Le candidat devra expliquer les moyens mis en œuvre pour répondre aux besoins de travaux durant les congés universitaires.

Le candidat devra indiquer les délais moyens d’exécution par typologie et montant de chantiers.

Pour illustrer sa méthodologie, le candidat utilisera des exemples d’opérations réalisées en associant un modèle de livrable pour le type de chantier suivant :

|  |  |
| --- | --- |
| *Pour les lots 1 à 14 de l’accord-cadre* | *Pour un chantier exécuté dans le cadre d’un bon de commande dont le montant est d’environ 100 000 € HT* |
| *Pour les lots 15 et 16 de l’accord-cadre* | *Pour un chantier exécuté dans le cadre d’un bon de commande dont le montant est strictement inférieur à 40 000 € HT (lot 15) ou 100 000 € HT (lot 16)* |
| *Pour un chantier exécuté dans le cadre d’une situation d’urgence* |
| *Pour un chantier exécuté dans le cadre d’un marché subséquent dont le montant est d’environ 500 000€ HT d’euros* |

Réponse du candidat :

Attendu N° 4 : Qualité des mesures mises en œuvre pour garantir des chantiers à faible impact environnemental

Le candidat présente les mesures envisagées selon les types de chantier en abordant notamment les problématiques suivantes :

* Gestion des nuisances :
  + Le traitement des nuisances (*sonores, émanations de poussière, fumées*) et les moyens de les réduire.
  + Le principe de coordination des entreprises dans le cadre d’un chantier à faible nuisances.
  + La description des protections mises en œuvre afin de préserver les abords du chantier ainsi que des mesures pour réduire les nuisances (poussières, communications aux riverains, protection des flux piétons, balisage/barriérage…)
* Choix des solutions techniques :
  + L’emploi de matériaux à faible impact environnemental (bas carbone, réutilisés/réemployés,biosourcées, nouveaux matériaux, etc.).
  + L’emploi de méthodes de construction/réparation limitant l’empreinte écologique.
* Prise en compte des aspects environnementaux :
  + La préservation de l’environnement local (végétalisation, perméabilité des sols).
  + Le traitement et la valorisation des déchets (SOGED, PEMD…).
  + Le principe de réduction à la source.

Réponse du candidat :